

Mairie de PASSENANS	Compte rendu du conseil municipal	Mercredi 10 juillet 2019
Présents : Mme Marie Claude TRÉSY, Mme Claudine GROSSKOPF, Mme Isabelle CUVILLIER Mme Florence COMPAGNON, M. Jean ANDRE, M. Daniel CHEBANCE, M. Yves FAIVRE, M. Denis LABRE, M. Michel TROSSAT.		
Absents (excusés) : M. Jean ANDRE (donne pouvoir à M. Michel TROSSAT), M. Jérôme FACCHINETTI.		
Secrétaire de séance : M. Yves FAIVRE.		

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le mercredi dix juillet deux mille dix-neuf. Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 18h30.

Ordre du jour :

- **Information relative à la pose d'une antenne relais téléphone mobile**
- **Remboursement sinistre**
- **Projet commerce**
- **Questions diverses**

1. Information relative à la pose d'une antenne relais téléphone mobile

Dans le cadre de l'accord entre le gouvernement et l'ensemble des opérateurs mobiles, la mairie de Passenans a été contactée pour l'installation éventuelle d'une antenne relais mutualisée des opérateurs.

Plusieurs sites ont été testés afin de voir s'il est possible de couvrir les zones blanches (des secteurs de Frontenay, Saint-Lamain et Passenans). Un emplacement à proximité du château d'eau a été retenu.

Le Conseil Municipal demande plusieurs informations complémentaires sur des questions techniques et environnementales.

À cet effet, une réunion avec le responsable du projet est prévue en septembre.

2. Remboursement sinistre

Franchise de 60 € pour un remboursement de sinistre (éclat de graviers sur une voiture).

Délibération pour remboursements.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération acceptée.

3. Projet commerce

Le dossier d'aménagement du local, avec les premiers chiffrages de l'architecte, a été présenté en Conseil Municipal et à la Communauté de communes.

Ce dossier a été validé en commission développement économique et par le Conseil Communautaire pour financement à 50 %

Le devis du cabinet d'architecte de 4 480 € (TTC) est accepté.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération acceptée.

4. Questions diverses

4.1 Courrier de remerciement des parents d'élèves suite au maintien de l'école à Passenans ainsi que les bonnes conditions pour les enfants.

4.2 Le logement rue de l'Asile (2^{ème} étage- T3) sera libre à compter du 1^{er} octobre 2019. Le loyer est de 420 €

4.3 ONF et vente de bois. Suppression de la mesure d'encaissement des ventes de bois par l'ONF.

4.4 Modification des horaires de ménage : l'horaire hebdomadaire passera de 8 h à 5h.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h35.

- Prochain conseil municipal le mercredi 11 septembre 2019 à 18h30 -

Les comptes-rendus et informations sont disponibles sur le site de la mairie : <http://passenansmairie.jimdo.com/>

Pour recevoir les comptes-rendus et les informations, envoyer un courrier électronique : mairie.passenans@sfr.fr

Événements de l'été :

- **Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Contes en Chemins**
 - **Samedi 20 juillet**
16h30 : Randonnée entre Frontenay et Passenans, rendez-vous devant le château de Frontenay.
19 h : Restauration (grillades, ... sur le site de la grotte de Frontenay)
22 h : Spectacle (l'Appel Sauvage, par Projet D) dans la cour du château de Frontenay.
 - **Dimanche 21 juillet**
10h30 : Randonnée entre Frontenay et Saint-Lamain, rendez-vous devant le château de Frontenay. Pique-nique « sorti du sac » à Saint-Lamain.
- **Samedi 27 juillet : Vide-greniers et marché de producteurs locaux (parking salle des fêtes, rue de la Liberté et rue de la Fontaine) de 17h à 22h.**
- **Dimanche 11 août : fête de la pétanque (concours, stabilisé du stade).**
- **Jeudi 15 août : Concours de pétanque (Concours régional organisé par le Club de pétanque) et concours amateurs (organisé par le CSP).**
- **Du lundi 19 au vendredi 23 août : Concerts à la Chapelle Saint Éloi à 17h.**